

2021/2022

PROJET PEDAGOGIQUE 2021-2022

SPHERE ADOS-Espaces jeunes

du Pays de Sommières

LA SPHERE ADOS

**Un partenariat entre l'Association
Départementale des Francas du Gard et la
Communauté de Communes du Pays de
Sommières**

**Centre d'Animation du Pays de
Sommières
Domaine de la Saussinette
150, chemin de la Sarriette - BP 15 032
30 252 Sommières Cedex
04.66.53.94.86**

Sommaire

Introduction	P.1
I. Le contexte du centre de loisirs éducatifs	P.2
A. L'organisateur :	P.2
B. La situation initiale :	
Partenariat	P.2
Le territoire	P.2
Le public	P.3
Les lieux	P.4
Le cadre de fonctionnement	P.4
Les séjours	P.5
Modalités d'inscription	P.5
C. Le/la responsable du centre de loisirs éducatifs:	P.6
L'organisateur :	P.6/8
Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif	P.8
II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques	P.9
A. Les intentions éducatives et objectifs pédagogiques durant l'année	P.9/14
B. Les projets de période des vacances	P.14
III. Les Moyens	P.15
Les Moyens humains.	P.15/16
Les Moyens financiers.	P.16
Les Moyens matériels.	P.16/17
IV. Le projet de fonctionnement des intentions, des objectifs, des actions, des moyens pour les atteindre et un fonctionnement pour rendre effectif le projet	
La structuration de l'espace, du temps et du groupe : la journée type	P.18
Les modalités de vie	P.19/21
Evaluation du projet	P.22/24
ANNEXES	

INTRODUCTION

Nom du centre de loisirs	Centre d'Animation du Pays de Sommières
Organisateur	FRANCAS du GARD
Coordonnées du Centre d'Animation du Pays de Sommières	150 chemin de la Sarriette 30250 Sommières 04,66,80,31,25 saussinette@francas30.org
Lieux d'accueil	Espace jeunes de Sommières : Espace Jules Ferry, 3 bis abbé Fabre 30250 Sommières Espace jeunes de Congénies : Foyer de Congénies 30111 Congénies
Public accueilli	11-17 ans
dates	Du mercredi 11 Septembre 2021 au 3 Juillet 2022
Numéro du récépissé de déclaration	0300052CL001221 extrascolaire 0300052AP001521-E01 périscolaire

Le contexte de l'accueil de loisirs

Projet pédagogique 2021-2022 Espaces jeunes du pays de Sommières
Les Francas du Gard

A. L'organisateur :

L'Association départementale des Francas du Gard, développe, depuis sa création en 1958, de nombreuses actions en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le département.

La finalité de l'action des Francas est la personne humaine et son bonheur. Les Francas s'attachent à « favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et, pour ce faire, cherchent à développer les potentialités dont la personne est porteuse ».

En tant que Mouvement œuvrant pour l'Education de tous les enfants et adolescents, les Francas développent une action complémentaire de celle de l'école et de la famille.

Les enfants et les adolescents eux-mêmes, les enseignants ainsi que les parents sont donc des interlocuteurs privilégiés des Francas. Le partenariat avec eux doit sans cesse être recherché et enrichi.

Une de nos ambitions est de susciter l'amélioration qualitative des structures existantes et d'impulser de nouvelles formes d'accueils en direction des enfants et des jeunes adaptées aux réalités locales et aux besoins exprimés. Le projet 2015-2020 « avec les enfants et les jeunes ensemble pour l'éducation » donne à voir qui sont les Francas et formule des propositions pour l'action éducative locale que les Francas souhaitent partager et mettre en œuvre avec d'autres, pour contribuer ensemble à l'épanouissement et l'émancipation des enfants et des adolescents sur le territoire. Les Francas promeuvent une action éducative qui transmette et fasse vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Cette action éducative est aussi porteuse de valeurs, d'humanisme, de paix et de solidarité qui contribuent tout autant à la construction du vivre ensemble.

A l'échelle du département, l'association met en place une stratégie définissant les priorités d'action associée à un parcours de formation à destination du personnel et un accompagnement pédagogique des équipes.

B. La situation initiale :

Partenariat

Le Centre d'Animation du Pays des Sommières est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) dont l'organisateur est l'AD des Francas du Gard.

Une convention pluriannuelle d'Objectifs (CPO) lie l'AD des Francas du Gard et la Communauté des Communes du Pays de Sommières (CCPS) pour une durée de 3 ans (2019-2021)

Ce partenariat a permis la mise en œuvre d'un Projet Educatif en direction des enfants et des jeunes du territoire et la création du Centre d'Animation.

Le territoire

Le territoire de la CCPS se situe dans le Gard à mi-chemin des deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier. Elle regroupe 17 communes : Aspères, Aujargues, Calvisson, Cannes-et-Clairan, Combas, Congénies, Crespian, Fontanès, Junas, Lecques, Montmirat, Montpezat, Saint-Clément, Salinelles, Sommières, Souvignargues, Villevieille et Parignargues

C'est un territoire de transition entre l'urbain et le rural avec une population de plus de 22 000 habitants. Cette population est en évolution, ce qui conduit à une nouvelle organisation de l'espace mais aussi à de nouveaux modes de vie, nouveaux besoins et de nouvelles attentes.



Sommières est une commune de 4644 habitants, Située à l'extrême sud du département du Gard, à la périphérie ouest de la plaine de la Vaunage et à la périphérie du département de l'Hérault, dans une région très viticole, à vingt-sept kilomètres de Nîmes et à vingt-huit de Montpellier.

Les communes d'Aspères, Salinelles, Villevieille, Aujargues, Junas, Boisseron, Saussines, Galargues et Campagne sont limitrophes de la commune de Sommières.

Le public :

(Cf. Annexe 1)

Le public concerné : les jeunes du territoire de 11 à 17 ans.

Les enfants habitants hors communauté des communes peuvent cependant être accueillis.

Les lieux :

Les jeunes de la « sphère ados » du pays de Sommières sont accueillis dans deux locaux mis à disposition par les mairies de Congénies et de Sommières :

- Congénies, derrière le foyer communal, proche de la mairie.
- Sommières, espace Jules Ferry, 3 bis rue Abbé Fabre.

Ces lieux sont aménagés de sorte à répondre au mieux aux envies des jeunes. L'aménagement est modulable selon les différents projets.

Certaines autres actions se font également en extérieur sur les espaces publics des deux communes ou sur des communes extérieures à la Communauté de Communes du Pays de Sommières suivant les sorties ou les séjours.

Le cadre de fonctionnement :

La « **sphère ados** » est ouvert :

❖ **En période périscolaire**

à **Sommières** , (sauf exceptions : jours férié) :

Les Mardis :

- (horaires d'hiver de Novembre à Mars) de **16h30 à 18h30**
- (horaires d'été d'avril à Octobre) de **16h30 à 19h00**

Les Mercredis :

- (horaires d'hiver de Novembre à Mars) de **14h00 à 18h00**
- (horaires d'été d'avril à Octobre) de **14h00 à 18h30**

Les Vendredis :

- (horaires d'hiver de Novembre à Mars) de **16h30 à 18h30**
- (horaires d'été d'avril à Octobre) de **16h30 à 19h00**

à **Congénies**,

Les Vendredis :

- (horaires d'hiver de Novembre à Mars) de **16h30 à 18h30**
- (horaires d'été d'avril à Octobre) de **16h30 à 19h00**

Les Mercredis :

Du nouveau pour la sphère ados à Congénies depuis la rentrée de septembre 2021. Dans la volonté de redynamiser et de proposer une plus large offre de loisirs pour la jeunesse de la Communauté de communes du pays de Sommières, un accueil les mercredis est aussi proposé à Congénies:

- (horaires d'hiver de Novembre à Mars) de **14h00 à 18h00**
- (horaires d'été d'avril à Octobre) de **14h00 à 18h30**

❖ **En période extrascolaire**

à **Sommières**,

Les Samedis (sauf exceptions : jours fériés, fermeture des samedis en période des vacances) :

- (horaires d'hiver de Novembre à Mars) de **16h30 à 18h30**
- (horaires d'été d'avril à Octobre) de **16h30 à 19h00**

Les vacances scolaires (sauf vacances de Décembre) :

Pendant les vacances scolaires, les temps d'activités sont proposés sous différentes formes :

demi-journée, journée, soirée ou stage. Le taux d'encadrement respecte la réglementation en vigueur. 1 animateur pour 12 enfants



Les activités :

Les activités pendant les vacances sont proposées dans une plaquette qui est publiée en amont de chaque période de vacances (1 mois en général sur les réseaux sociaux, mailing famille, site internet, flyers) . L'équipe pédagogique fait en sorte de choisir un panel d'activités variées (manuelles, artistiques, culturelles et sportives). Des tranches d'âge seront proposées selon les activités afin de réunir les jeunes en fonction de leurs capacités et des affinités de chacun. L'équipe d'animation prépare en amont le matériel nécessaire ou le repérage des sorties afin que tout soit prêt pour accueillir et animer les activités.

Les Francas
Pays de Sommières
11-17 ANS
VACANCES D'AUTOMNE
ESPACES JEUNES DE SOMMIÈRES ET CONGÉNIES
LA SPHERE ADOS
SORTIES
ACTIVITES
ADHESION 15€ A L'ANNEE
GARD 30

DATE	ACTIVITE	HORAIRES	LIEU	PRIX
LUNDI 21/10	"SPHERE ARCADE" JEUX VIDEOS RETROGAMING TOURNOI DE FLECHETTE	18H - 19H	SPHERE SOMMIÈRES	3€
MARDI 22/10	"TOURNOI DE FUTSAL" INTER ESPACE JEUNES	15H - 18H	MILANIN(50)	7€
MERCREDI 23/10	"BALADE & SOIREE PATINOIRE A MONTPELLIER"	15H - 25H	MONTPELLIER	6€
JEUDI 24/10	"REBOUND WORLD" TRAMPOLINE PARK	15H - 18H	MONTPELLIER	10€
VENDREDI 25/10	"CLIBEDO GEANT" GRANDS JEUX AVEC L'YVES JEUNES DE LEON A L'ESPACE CULTUREL LAWRENCE POUILL 8 AU CHATEAU DE SOMMIÈRES	15H - 18H	SOMMIÈRES	3€
LUNDI 28/10	"ESCAPE GAME" AVEC UNE EQUIPE, VIENS RESOUDRE DES ENIGMES LE PLUS VITE POSSIBLE! POUR T'ÉCHAPPER!	15H - 17H	SOMMIÈRES	3€
MARDI 29/10	"MASTER CHEF" "SPECIALITES LOCALES" VIENS DEVEIR TES AMIS SUR DES EPREUVES CULINAIRES	17H - 17H	SOMMIÈRES	5€
MERCREDI 30/10	"PISCINE GRAND BLEU"	15H - 18H	GRANDE MOTTE	6€
MERCREDI 30/10	"ENCORE RATE" EPREUVES AU PISTON 1,2,3 SÉRIEL	19H - 22H	SOMMIÈRES	6€
JEUDI 31/10	"SOIREE SPECIAL HALLOWEEN" SOUS UN MASQUE AVEC L'YVES JEUNES DE LEON PARC AVEC UN PROGRAMME BALLOON	17H - 25H	ST GENIES	3€

LIEUX DE RENDEZ-VOUS:
SOMMIÈRES
LA SPHERE ADOS
ESPACE JULES FERREY
3 BIS, RUE ABBE FABRE
30250 SOMMIÈRES
NAVETTES POSSIBLES
AU DEPART DE CONGÉNIES
(SUR RESERVATION UNIQUEMENT)
ADHESION 15€ A L'ANNEE
* PREVOIR UN PISSE-MIQUE
RENSEIGNEMENT:
RESPONSABLES JEUNESSE: 06 29 89 52 28
INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS:
04 66 80 51 25
CAMPUSJEUNES@FRANCAS.GARD
14 ESPACES JEUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES
WWW.PAYS-DE-SOMMIÈRES.FRANCAS.GARD

Les séjours :

La sphère ados propose également des séjours. Les séjours sont complémentaires à notre action quotidienne. L'adolescent a besoin d'évasion, il a besoin de changements qu'il imagine dans un temps et un espace différent. Les séjours de vacances contribuent au développement des adolescents et leurs permettent une acquisition accélérée de nombreuses notions comme la vie en collectivité, le vivre ensemble, la découverte.... De nouveaux repères et de nouveaux apprentissages se mettent en place. Dans ce cadre-là, les séjours sont des lieux d'éducation à la vie sociale, culturelle et collective. Ils permettent au jeune d'être acteur de ses vacances.

De plus, L'association départementale organise depuis plusieurs années, des séjours mutualisés. Cette offre clés en main proposée à nos jeunes est organisée sur les séjours été et hiver à destination des adolescents de nos territoires en gestion ou adhérents.

Outre le fait que ces séjours favorisent la mixité sociale des publics, ils permettent au jeune de vivre un temps de découverte de soi et de l'autre dans un contexte de détente. L'organisation de séjour de vacances encourage l'accessibilité au départ d'enfant à des prix raisonnables. Ce mode d'organisation garantit également la qualité de l'organisation et permet la mutualisation des moyens et des expériences.

Ces séjours permettent aux jeunes :

- D'acquérir de l'autonomie, de prendre des responsabilités

- D'encourager la mise en œuvre d'espaces de participation
- De développer le vivre ensemble et la mixité des publics entre les jeunes des différents espaces jeunes
- De découvrir un environnement différent

Modalités d'inscription :

(Cf. règlement intérieur)

Les partenaires éducatifs :

Radio Sommières : est une radio associative permanente des Francas du Gard, animée depuis plus de 18 ans en direct chaque semaine par plus de 80 jeunes âgés de 7 à 18 ans. Cette radio est le fruit d'un partenariat entre l'association départementale des Francas et la Communauté de Communes.

Radio Sommières et le centre de loisirs de Sommières mettent en place des projets en communs (interview, émissions radio...). Cet espace d'expression permet aux adolescents d'utiliser les médias, est de favoriser la participation des jeunes, valoriser leurs projets, ou présenter leur programme « sphère ados ».

Le centre de loisirs de Sommières : la « sphère ados » actuellement en cours de « renouveau » et le centre de loisirs ont mis en place un projet commun afin de permettre aux jeunes du centre de loisirs de Sommières de découvrir et de vivre des activités ados. Pour cela plusieurs séances sont proposées dans l'année : visite des locaux, temps d'échanges (qu'est ce qu'un accueil espaces jeunes ? Comment ce lieu est t-il (mieux) adapté pour les adolescents? Comment fonctionne-t-il ?) et activités en passerelles entre le groupe des 11-13 ans et les jeunes de la sphère ados sur l'espace jeunes.

Les mercredis resto'jeunes: pour permettre aux jeunes collégiens de Sommières d'accéder à l'offre de loisirs proposées les mercredis après-midi, pour faciliter les déplacements des jeunes résidents sur les communes alentours et répondre aux besoins des familles ne pouvant amener leurs enfants (empêchement professionnel ou divers...) , la « Sphère Ados » et le centre de loisirs de Sommières proposent de prendre le repas au centre de loisirs pour un tarif de 3 € avant de rejoindre la sphère ados pour l'après-midi.

Pour bénéficier du repas, la réservation doit être effectuée en amont (à minima la semaine précédente) auprès du secrétariat du centre d'animation à l'aide de la fiche de réservation.

Après le repas, un animateur de la sphère ados les accompagne jusqu'à l'espace jeunes pour le début de l'activité à 14h.

Le collège Gaston Doumergue à Sommières : L'équipe d'animation de « la sphère ados » a pour objectif de développer des projets en partenariat avec le collège en lien avec les adolescents du territoire :

- L'équipe d'animation intervient au collège depuis 4 ans sur le dispositif « accroche-toi » afin de permettre aux élèves en décrochage scolaire de bénéficier d'un atelier de loisirs éducatif. L'atelier a pour objectifs de favoriser l'expression des jeunes, favoriser l'échange, développer la confiance en soi et découvrir de nouvelles activités. Cet atelier n'a pas pu être mis en place cette année en raison des consignes sanitaires et le non brassage des classes au sein du collège.
- Les mardis de la « sphère » : l'équipe d'animation intervient également le mardi sur le temps méridien à l'intérieur de l'établissement afin de créer du lien avec les jeunes, faire vivre des projets d'animation et activités et de répondre à différentes questions (modalités d'inscriptions, information programme, temps discussion avec les jeunes, débats...). Cette année, cette intervention a lieu dans la cour où le brassage est autorisé.

Le collège de Calvisson : Depuis plusieurs années l'équipe d'animation intervient sur le temps méridien dans le cadre d'un atelier participatif. Cet atelier a pour objectif de favoriser la participation des jeunes afin de leur permettre de mettre en place des projets à destination des autres collégiens. Ces différents projets peuvent prendre la forme de tournois sportifs, création artistique au collège, organisation de grands jeux... Cet atelier n'a pas pu être mis en place cette année en raison des consignes sanitaires et le non brassage des classes au sein du collège.

Le lycée de Sommières : Le lycée de Sommières a ouvert ses portes en septembre 2021. Cette année, uniquement les secondes sont accueillies. Les premières seront accueillies en septembre 2022 et les terminales en septembre 2023. A partir de janvier 2022, un atelier méridien sera mis en place les vendredis. Durant cet atelier, l'animateur mettra en place des temps d'animations en lien avec les envies et les attentes des jeunes. Il sera également là pour être à l'écoute, proposer des temps décharges et de débats et pour les accompagner dans l'élaboration de projets individuels ou collectifs en lien les membres du bureau de la maison des lycées.

C. Le/la responsable du secteur jeunesse:

C.1 L'organisateur

Ce projet pédagogique a été conçu avec l'équipe des animateurs permanents de la Sphère ados, en prenant en compte les orientations du projet politique partagé entre la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) et l'Association Départementale (AD) des Francas du Gard ainsi que de la stratégie départementale 2015-2020. Il définit le cadre de l'activité du Centre d'Animation notamment au travers les pratiques éducatives.

Il définit le cadre de l'activité du centre de loisirs notamment au travers des pratiques éducatives comme : la démarche éco centre, les actions autour du vivre ensemble (il était une fois : une histoire pour [mieux] vivre ensemble), les activités scientifiques et techniques (le cyber rallye), la participation (ateliers philo), les médias au travers de Radio Sommières...

Pour développer nos priorités d'actions, en lien avec le projet des Francas, les pratiques éducatives sont des éléments structurants du projet pédagogique.

L'opératif : Place à nos droits !

<http://agispourtesdroits.org/>

Le concours d'affiches « Agis pour tes droits » est ouvert à tout groupe d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Il permet par la création d'une affiche originale sur le thème des droits de l'enfant (en référence à la convention internationale des droits de l'enfant) d'informer les enfants et les adolescents sur les droits nécessaires pour l'exercice de la citoyenneté. Il sollicite, de plus, les capacités d'expression et de créativité des enfants et adolescents, dans des projets individuels ou collectifs, soutenus par des enseignants ou des animateurs, dans le cadre scolaire ou sur les temps de loisirs.

La démarche centres A' ERE /écocentre de loisirs

Le programme centres à ERE vise à accompagner la totalité des centres d'activités affiliés aux Francas pour une prise en compte progressive et volontaire des questions d'environnement et plus généralement de Développement durable. Cette prise en compte s'inscrit en articulation et en cohérence dans les champs de l'action éducative bien sûr mais aussi dans le domaine de la vie quotidienne (c'est-à-dire l'alimentation, le bâti, les transports, les achats, la biodiversité, l'eau, l'énergie, l'accessibilité, le cadre de vie, etc.).

Le Cyber r@llye scientifique

www.cyberallyefrancas.fr

Ouvert à tout groupe d'enfants ou d'adolescents (centres de loisirs, clubs, écoles, collèges, lycées, cyber bases, espaces publics numériques...) le Cyber r@llye scientifique permet de pratiquer et de créer des activités scientifiques et techniques en s'initiant aux usages de l'Internet.

Pour éduquer au numérique, il nous paraît essentiel de partir des activités numériques des enfants et des jeunes, de leurs productions, de leurs projets. Cela rejoint la préoccupation des Francas d'accompagner toutes les formes d'expressions, donc l'expression dans des espaces et sur des supports numériques.

La démarche Petite ourse

<http://www.afanet.fr/PetiteOurse/Default.aspx>

Destinée à terme à 20.000 enfants et adolescents de 8 à 16 ans, la « Petite Ourse » a pour objectif de les sensibiliser à l'observation réelle du ciel et de les familiariser avec des outils d'initiation pour l'observation et la découverte de l'astronomie. Elle permet également d'apprendre un vocabulaire spécifique et quelques connaissances de base.

La pratique de la Philo avec les enfants

<https://www.facebook.com/FestivalNationalFrancasGrainesDePhilo>

La pratique du débat philo valorise en particulier le fait d'apprendre les compétences sociales nécessaires, en particulier dans la réflexion sur soi et la rencontre des autres. Ceci nécessite du temps et un thème qui n'engage pas trop l'affectivité personnelle, pour accepter de se réinterroger, d'écouter positivement l'autre, de consolider sa pensée, de la faire progresser. Il faut aussi être hors des situations de « blanc ou noir », dans lesquelles il n'y a pas « la bonne réponse », et pour lesquelles le temps nous aide à progresser.

Dispositif C'est mon patrimoine !

<https://cestmonpatrimoine.culture.gouv.fr/>

« C'est mon patrimoine ! » est la dénomination d'une action d'éducation au patrimoine mise en œuvre par le Ministère de la Culture et de la Communication (Direction des Musées de France) et se déroulant durant les vacances d'été et/ou d'automne dans un certain nombre de châteaux, monuments ou sites patrimoniaux.

Les Radio Francas

<https://lesradiosfrancas.fr/>

Permettre aux enfants, aux jeunes de s'exprimer par la radio sur les ondes FM, de parler d'eux-mêmes, de ce qu'ils aiment, de ce qu'ils font, de débattre autour de thèmes qui les concernent, d'émettre les musiques qu'ils aiment..., chez eux, dans leurs communes, leurs quartiers...

Les Francas ont établi un projet fédéral national 2015-2020, intitulé « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! ». Une stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral en est issue à l'échelon départemental, composé de 70 pistes d'actions. 6 pistes d'actions prioritaires pour cette année scolaire ont été définies et sont les suivantes :

1. Affirmer la place des parents comme étant celle de partenaires éducatifs et de co-éducateurs (et non d'usagers) pour ainsi les associer fortement à l'ensemble de nos actions et de nos réflexions,
2. Développer nos partenariats sectoriels pour le développement des pratiques éducatives (Planète Sciences Sud, Association Française d'Astronomie, Philéas et Autobule, la FRANC-LR, la MNE-RENE 30...)
3. Elargir nos relations avec des collectifs de promotion des droits de l'enfant, des associations mobilisées sur le handicap, des associations familiales laïques, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats enseignants.
4. Développer notre action en direction des adolescents déscolarisés et des jeunes adultes et développer des partenariats avec les acteurs de la jeunesse (Missions locale, Maison des adolescents, CRIJ...)
5. Développer l'éducation à l'interculturel, à la solidarité et au développement dans les centres de loisirs éducatifs en favorisant la découverte de cultures, les échanges internationaux et la mixité des publics dans nos activités ; innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire...)
6. Innover dans la création de nouveaux espaces de loisirs éducatifs (hors les murs, itinérants, chantier solidaire...)

L'organisateur est garant du projet éducatif et de la bonne articulation de celui-ci avec le projet pédagogique de la structure. Au-delà de l'aspect organisationnel, il se positionne comme une personne ressource et accompagne le responsable du centre de loisirs dans la mise en place du centre de loisirs éducatifs périscolaire.

C.2 Les conceptions éducatives du responsable jeunesse:

La notion de plaisir dans nos espaces jeunes nous semble fondamentale. En effet, même si des priorités d'actions et des intentions pédagogiques sont fixées, elles ne peuvent prendre de sens que si le jeune prend réellement du plaisir à être à la sphère ados.

Pour cela, nous devons développer nos compétences, nos savoir-faire en termes de proposition d'activité pour tendre vers une amélioration qualitative des accueils. Etre à l'écoute des jeunes, créer des espaces de discussions à l'aide d'outils et de nouvelle méthode participative. Créer une place aux jeunes, cela facilite leur implication dans la reconstruction de la nouvelle dynamique de la sphère ados, facilite l'échange et la compréhension du fonctionnement, des règles de vie, laisse place à des idées nouvelles, permet de mieux vivre ensemble et de comprendre la vie en groupe, de ne pas penser qu'à soi et de se sentir dans un espace où l'ados est écouté, valorisé à travers des projets.

Un regard nouveau et une analyse sont approfondis afin que de nouveaux jeunes et les familles puissent être informés sur la Sphère ados, comprendre le fonctionnement d'un espace jeunes et identifier l'équipe d'animation sur son territoire de vie.

Dans un Objectifs de renouveau :

Pour ce faire, il est essentiel que la place des jeunes dans la structure soit au cœur des préoccupations des équipes (mise en place d'espace de participation, possibilité de choix, prise en compte du rythme de chacun et de l'individu dans le groupe).

Le rôle de l'adulte est d'accompagner les adolescents et non de décider à leur place. Il doit leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres jeunes dans le cadre de projets où ils puissent trouver leurs places.

La visée pédagogique prioritaire est centrée sur l'acquisition de savoir-être et de savoir-faire.

La participation des adolescents à la vie collective, l'écoute, est pour l'animateur un moyen d'approche privilégié, un moyen d'exercer son action éducative dans un espace, une relation où l'on se sent entendu.

L'animateur doit être en adéquation avec le centre d'intérêt des jeunes, (s'intéresser aux tendances, aux loisirs des jeunes, aux sports, aux jeux vidéos, musiques, réseaux sociaux...) pour mieux connaître le jeune qui vit dans une société d'aujourd'hui où tout va très vite.

Il doit être dans l'information, la communication avec les jeunes pour développer l'autonomie, utiliser les réseaux sociaux, aménager les espaces avec les jeunes afin qu'ils s'approprient les lieux (espace info, espace équipe d'animation, espace convivial...)

Il favorise la participation des jeunes aux règles de vie afin que les jeunes comprennent le sens des règles communes et arrivent d'avantage à les respecter.

Il doit être force de proposition d'activités (construction, artistiques, sportives, culturelles...) , favoriser la découverte de nouveaux grands jeux (ex : Escape Game, Cluedo géant...).

Pendant l'accueil des jeunes :

L'animateur peut « laisser jouer/faire jouer ».

Ainsi les organisations mises en place et les animations proposées devront favoriser les notions de vivre ensemble et de citoyenneté, de partage.

Les équipes tendront à amener les jeunes à faire des choix, à trouver des consensus, à développer leur esprit critique.

D'autre part, les pratiques éducatives qui sont au cœur de notre projet seront autant d'occasion pour les jeunes de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

II. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

A. Les intentions éducatives et objectifs pédagogiques durant l'année

Comment sont mis en œuvre les principes de mixité, d'égalité et de laïcité ?

L'équipe d'animation favorisera et facilitera la mise en avant des notions de vivre ensemble à travers la mise en place de son action.

Le vivre ensemble, élément de toute vie de société, constitue l'une des références des projets éducatifs et pédagogiques. La mise en vie des principes de laïcité et de solidarité se traduit au quotidien ; à la fois dans les formes d'organisation, les situations que vivent les adolescent.e.s, les attitudes des animateur.trice.s, et plus largement de tous les adultes amenés à intervenir dans cet espace.

Le vivre ensemble doit permettre à l'adolescent.e d'intégrer la notion de vie de groupe à travers la mise en avant de valeurs telles que la solidarité et la coopération à tout moment permettant un développement harmonieux au sein de la sphère ados.

Dans les espaces d'accueils de la sphère ados, une attention particulière sera développée pour favoriser une éducation non genrée afin de permettre l'égalité entre les filles et les garçons ; à travers la mise en œuvre de pratiques et d'espaces pour aller vers plus de singularité.

COMMENT SONT MIS EN ŒUVRE LES PRINCIPES DE MIXITE ET DE LAÏCITE?	
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques
Favoriser les échanges adolescent/adolescent, adultes/adolescent et adultes/ adultes et la vie de groupe	La mise en place d'activités de débat, de temps d'expression des jeunes.
	Des temps de bilan et de vie collective sont régulièrement mis en place au sein des groupes de jeunes
	La multiplication de discussions lors des temps de goûters, temps d'accueil du vendredi soir ou mercredi après midi (ex: goûters, informations, programme, actu...)
Sensibiliser les jeunes au respect des règles, instaurer un espace où tout le monde est à égalité quel que soit son âge son appartenance, son milieu socioculturel	La multiplication des temps de grands jeux

Sensibiliser les jeunes à la notion de laïcité et de la lutte contre les discriminations	Création d'un jeu avec les jeunes autour de la laïcité afin de le partager avec les autres espaces jeunes Participation au projet Histoires de (mieux) vivre ensemble.
Sensibiliser les jeunes sur l'égalité fille/garçon	Mise en place de temps d'échange et de café débat sur les violences sexistes Mise en place d'un échéancier d'actions*
Veiller à la mixité (filles/garçons) et à l'hétérogénéité sociale dans tous les temps d'animation	Diversifier les activités. Réflexion et aménager l'espace avec les jeunes.
	Des temps de rencontres et d'échanges entre les différents espaces jeunes (temps de préparation et de bilan en commun entre les équipes des espaces jeunes, des temps d'animation en commun entre les adolescents des différentes structures)
	En amenant les jeunes à se retrouver et à se mélanger lors des différents temps de l'accueil

***Nos propositions d'actions concrètes concernant l'égalité fille/garçon :**

1>réécriture du projet pédagogique avec l'égalité fille/garçon mise en avant : octobre 2021

2>réaménager les espaces avec les jeunes : décembre 2021 pour Janvier 2022

3>écrits officiels à faire en écriture inclusive (mail, news letter, affiche...) : janvier 2022

4>sensibiliser l'équipe d'animation au langage inclusif : mars 2022

5>sensibiliser les jeunes sur l'égalité fille/garçon (ex : affiches, conseil de jeunes, Café débat, animation et jeux de société...) : à partir de Mars 2022

Comment est mise en œuvre l'accessibilité pour tous au sein de notre espace jeunes?

Accessibilité et attractivité : ce sont deux notions indissociables de l'accueil du plus grand nombre de jeunes, quelle que soit leur situation socio-économique. Elles nous engagent à tout mettre en œuvre pour permettre « l'accueil de tous », répondre au « besoin d'accueil », favoriser la rencontre des populations, le « vivre ensemble ». Du côté des « usagers », il nous faut garantir une équité des tarifs ; du côté de l'équipe pédagogique, il nous faut la mobiliser sur des initiatives pour « sortir des murs », « aller au-devant » des jeunes.

COMMENT EST MISE EN ŒUVRE L'ACCESSIBILITE POUR TOUS AU SEIN DE NOTRE ESPACE JEUNES?	
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques
Veiller à l'accessibilité pour tous les adolescents aux activités de loisirs éducatifs et à leur mobilité	Prise en compte des capacités de chacun dans la mise en place des activités
	Mise en place d'activités qui font appel à des capacités différentes
	Mise en place d'un tarif annuel peu onéreux pour l'accès aux activités périscolaires
	Proposer un paiement échelonné aux familles en difficultés financières
	Mise en place de navette au départ de Sommières pour les activités extérieures
	Proposition d'actions extérieures sur d'autres communes de la communauté de communes du pays de Sommières et dans le quartier de l'Arnède à Sommières.
	Mise en place d'une information sur la possibilité d'accueil de personnes porteuses de handicap

Comment le principe de la participation des adolescents est pris en compte dans l'espace jeunes et dans son fonctionnement ?

La participation, c'est permettre au jeune d'être acteur de tous ses temps de loisirs, d'avoir une place dans son espace jeunes. La mise en vie du principe de participation est visible au travers des situations proposées aux jeunes. Notamment grâce :

A la mise en œuvre des propositions diversifiées en vue d'associer les jeunes à la gestion de leur cadre de vie, de leur temps et de leur programme.

Au développement des situations favorisant la participation active à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de vie collectives et communes.

A l'exercice de choix réels, de prise de responsabilités, et de réalisation collective des projets.

A la formation des animateurs leur permettant d'accompagner les jeunes dans la réalisation des actions.

COMMENT LE PRINCIPE DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS EST PRIS EN COMPTE DANS L'ESPACE JEUNES ET DANS SON FONCTIONNEMENT ?	
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques
Donner son avis et pouvoir agir concrètement sur l'ensemble des projets (animation, vie quotidienne, pique-nique, goûter et fonctionnement).	Mise en place de temps de parole, de temps de bilan et de concertation.
	Les adolescents pourront se réunir pour proposer leurs idées et leurs envies
Favoriser la construction de projets par les jeunes	Prise en compte des idées des jeunes dans la construction du programme d'animation.
	Être attentif et repérer les envies des jeunes afin de les accompagner dans la concrétisation de leur projet
	Associer les jeunes à la construction d'un séjour
Sensibiliser les jeunes à la convention internationale des droits des enfants et leur permettre de s'exprimer à travers différents supports artistiques	Mise en place d'action : fresque sur les droits de l'enfant, atelier écriture, création d'une BD...

Comment sont associés les parents à la vie de l'espace jeunes et à son fonctionnement ?

La volonté affirmée du projet éducatif des Francas est d'intégrer la dimension parentale comme un axe fort de son action.

Cette volonté est mise en place au travers de plusieurs axes développés dans le projet de l'association départementale des Francas du Gard, et découle dans les projets pédagogiques et dans les actions mises en place dans nos centres de loisirs. (Cf. Annexe 5)

Dans leur projet « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas fixent des orientations pour l'action éducative locale ; L'équipe pédagogique met en place des initiatives à destination des parents pour une démarche de partenariat respectueuse du rôle de chacun. Plusieurs démarches sont mises en place :

Des temps conviviaux

Des espaces d'information et de valorisation

Des moyens d'implication des parents dans l'espace jeunes

COMMENT SONT ASSOCIES LES PARENTS A LA VIE DE L'ESPACE JEUNES ET A SON FONCTIONNEMENT?	
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques
Permettre l'échange et la communication du projet	Organisation de réunions d'information à destination des familles en juin avant l'été et en début d'année.
	Mise en place d'un stand en début d'année scolaire sur la fête des associations afin d'informer les familles.
	Se rendre disponible pour rencontrer les nouvelles familles qui le souhaitent (visite des locaux, présentation des organisations...)
	Mise en place de moyens de communication (affichage, site internet, réseaux sociaux, secrétariat) en direction des parents sur la vie de la sphère ados (fonctionnement, équipe, projets d'animations...)
Mettre en avant notre action éducative	Valorisation des projets et actions des jeunes à destination des familles Valorisation des séjours avec diffusions vidéo et diaporama photos
Instaurer une relation de confiance et de partage avec les familles	Mise en place d'outils de transmission entre l'équipe d'animation et la famille (outil fiche de route, plaquette d'information des différents accueils, flyers...)
	Mise en place de temps d'accueil de qualité
	Mise en place de temps d'animation partagées parents/ jeunes/ équipe d'animation « spéciale porte ouverte »

En quoi le centre de loisirs participe au développement de l'autonomie de l'enfant :

L'autonomie : c'est permettre à l'enfant de développer ses capacités à faire par lui-même en fonction de ses « savoir-faire » et « savoirs-être » et de son âge.

Il sera demandé à l'équipe d'animation de travailler à la mise en place de fonctionnements et d'animations favorisant l'autonomie et la responsabilisation de chacun.

L'aménagement des espaces devra être réfléchi de manière à ce qu'ils soient fonctionnels, attrayants et sécurisés.

L'information devra être visible et lisible (groupe, planning, animateurs...) pour tous les enfants ainsi que pour les familles avec également une signalétique claire et globale sur les espaces intérieurs et extérieurs.

Comment la sphère ados participe au développement de l'autonomie de l'enfant :	
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques
Sensibiliser et Informer les parents sur cet axe pédagogique afin qu'ils accompagnent au mieux leurs enfants à développer leur autonomie	Mise en place d'une réunion d'information en Janvier 2022 pour les familles
	Accompagner les parents sur cet axe pédagogique et repérer les parents en difficultés afin de permettre aux jeunes d'être plus responsable et de veiller à leur bien-être.
	Associer les parents à la posture d'accompagnateur de l'autonomie (laisser les jeunes prendre l'information par lui-même, appeler par téléphone l'équipe d'animation pour s'informer sur la programmation, horaire d'ouverture, informations divers...)
L'animateur/trice à un rôle d'accompagnateur, l'équipe d'animation doit être sensibilisée sur la posture facilitante au développement de l'autonomie.	Temps de sensibilisation avec l'équipe d'animation sur la définition commune du développement de l'autonomie, sur les enjeux et sur le rôle et la posture de l'animateur afin de faciliter ce développement
	Définir en équipe d'animation les organisations et les outils à mettre en place pour favoriser l'autonomie des jeunes.
	Mettre en place des réunions d'évaluations sur ces questions
Permettre au jeune de faire par lui-même	Créer et faire vivre des outils d'informations à destination des jeunes dans chaque lieu d'Accueil (Sommières et Congénies) : Mettre en place un panneau d'information à disposition des jeunes animés par un animateur puis par les jeunes. Le panneau est constitué de programme d'activités, fiches d'inscriptions sorties limitants le nombre de places, et un planning de tâches (nettoyage vaisselles, nettoyage de la salle, rangement...)
	Ritualiser les temps d'informations.
	Créer des outils numériques d'échange avec les jeunes (groupe WhatsApp spécial jeunes) avec un cadre et des règles sur la communication afin de faciliter les échange animateur/trices-Jeunes et jeunes-Animateurs/trice.
	Aménager les espaces avec les jeunes. Créer des outils avec les jeunes (mur d'expressions ou autres).

En quoi le centre de loisirs participe d'une démarche de développement durable :

La démarche écocentre de loisirs initiée dans le Gard, s'inscrit dans le projet départemental de l'association et s'articule avec le projet éducatif national dans le cadre du projet « centre A'ERE (porté par la fédération nationale des Francas).

Entrer dans la démarche « écocentre de loisirs » c'est :

- Partager une réflexion à un niveau départemental avec les centres de loisirs et espaces jeunes autour d'une prise de conscience de leur impact sur l'environnement
- Accompagner le développement de pratiques éco-citoyennes auprès des adolescent.e.s par le biais de thématiques variées.
- Avoir à disposition un ensemble de ressources pédagogiques (malles, espaces de partage, formations...) permettant de mettre en œuvre des projets construits auprès des enfants
- Faire évoluer les comportements des jeunes et des adultes et en les impliquants
- Créant des partenariats locaux avec les institutions, les associations, les collectivités...

COMMENT SENSIBILISER LES JEUNES SUR UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	
Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques
Sensibiliser les jeunes à la préservation de leur environnement quotidien.	Atelier de sensibilisation au tri sélectif : carton, plastique... Mise à disposition de poubelles de tri dans chaque espace jeunes (Sommières et Congénies)
	Mise en place d'activités liées à la découverte du patrimoine local
Promouvoir la mobilité à vélo	Mise en place d'activités mise en place sur les vacances d'été (savoir rouler à vélo)
	Séjour à vélo pour les vacances d'avril 2022
	Atelier de sensibilisation et d'initiation sur la mobilité à vélo dans le collège de Sommières
	Atelier customisation de vélo les mercredis en janvier 2022 sphère ados.
Préservation des ressources	Solliciter les familles sur des dons qui peuvent être faits à la sphère ados
	Aménager l'espace extérieur avec du bois de récupération (construction de jardinière, bancs, tables en palette...)
	Entretien des jardinières avec les jeunes
Sensibiliser à l'équilibre alimentaire et aux consommations en circuit court	Permettre aux jeunes de bénéficier d'un repas équilibré le mercredi midi en s'inscrivant au resto'jeunes
	Développer des partenariats avec des producteurs locaux pour les collations
	Elaborer les menus des séjours en prenant en compte l'équilibre alimentaire et les circuits courts et associer les jeunes à cette réflexion.

B. Le programme d'animation

Pour donner du sens et répondre au projet Francas, un calendrier est travaillé à l'année avec l'équipe du Centre d'Animation du Pays de Sommières. Il permet notamment de visualiser les pratiques éducatives et de les répartir en fonction des périodes mais aussi à ce que du lien se fasse entre les différents secteurs du centre d'animation et les acteurs du territoire.

Le programme d'animation à chaque période s'appuie donc sur les différents pratiques éducatives (média, activités scientifique et technique...), les actions proposées sur le territoire et les envies des jeunes.

Les programmes sont diffusés par internet (site Francas, facebook, whats'app,, snapchat, instagram) et sur support papier (plaquette) distribué aux jeunes dans les espaces d'accueil mais aussi dans les collèges et autres lieux de rencontres.

Les supports numériques sont utilisés avec un cadre précis mis en place par l'équipe d'animation garantissant le respect de chacun.

III. Les Moyens

A. Les Moyens humains.

L'équipe d'animation est composée :

D'un responsable jeunesse, qui est titulaire du BPJEPS LTP et d'un animateur permanent titulaire d'un BPJEPS.

L'équipe est renforcée pendant les périodes de vacances scolaires par un 3^e animateur.

L'animateur permanent apporte un soutien au responsable jeunesse dans la mise en place du projet et de son suivi. Il est un repère auprès des jeunes et auprès des familles.

L'équipe pédagogique se réunit régulièrement avant et après le départ des adolescents, ce qui permet de confronter les points de vue et d'apporter des améliorations sur les différents temps activités ainsi que de peaufiner la logistique. De plus, tous les mardis l'équipe se réunit sur un temps formalisé qui permet de faire le point sur l'avancée du projet, de l'évaluer régulièrement, d'échanger en équipe et de préparer en fonction des besoins organisationnels, logistiques ou matériels.

Le choix des projets annuels et les plannings des vacances sont réalisés avec les membres de l'équipe concernées sur ces périodes, ce qui permet une diversité dans les activités proposées tout en respectant les compétences et les préférences de chaque animateur et la mise en place de techniques spécifiques

Une documentation variée est à disposition de l'équipe d'animation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation JPA, textes et documents pédagogiques...) pour leur permettre de créer des activités ludiques et pédagogiques conformes aux règles législatives.

B. Les Moyens financiers.

La Sphère ados possède un budget permettant d'engager des dépenses pour le fonctionnement des structures que ce soit l'achat de nouveaux équipements mais aussi des fournitures pédagogiques. La Sphère ados prévoit également un budget prévisionnel pour chaque période de vacances afin de pouvoir s'autogérer, s'équiper (matériels, frais divers ...) et mettre en place des projets variés (ex de stages, séjours...).

C. Les Moyens matériels.

La sphère ados dispose deux locaux, un à Congénies et un à Sommières mis à disposition par les mairies. Les locaux sont constitués d'une salle d'activité. Il dispose de 2 véhicules 9 places permettant le transport d'enfants.

Il est aussi possible aux équipes d'animation d'accéder aux différentes infrastructures de la commune de Sommières telles que : terrain multisports, médiathèque, radio Sommières, salle multimédia, espace culturel Lawrence Durell, Gymnase.

La Sphère ados a également la possibilité d'emprunter des malles pédagogiques au siège de l'association (malle écocentre, malle média...).

Les biens personnels :

Les objets personnels (téléphones portables, tablettes, montres, baffles Bluetooth...) sont autorisés sur la structure. Cependant lors des temps d'activités, comme explicité dans le règlement intérieur, les animateurs demandent aux jeunes de ranger leurs biens personnels.

IV. Le projet de fonctionnement des intentions, des objectifs, des actions, des moyens pour les atteindre et un fonctionnement pour rendre effectif le projet

A. La structuration de l'espace, du temps et du groupe : la journée type :

- Pendant les accueils du mercredis et samedis:

14H00/30 ACCEUIL DES JEUNES

14H30/15H DEBUT D'ACTIVITE

16H30 FIN D'ACTIVITE

16H30 TEMPS DE GOUTER/ TEMPS D'ECHANGE/TEMPS DE BILAN/ TEMPS D'INFORMATION SUR L'ACTUALITE SPHERE ADOS

17H GROUPE VIE QUOTIDIENNE/ RANGEMENT/VAISSELLE/ NETTOYAGE DES TABLES

17H30 à 18H TEMPS LIBRE/ESPACES D'ACTIVITE PROPOSER PAR L'ANIMATEUR/ ESPACES A DISPOSITION BABYFOOT/ BILLARD/ PING-PONG/ ESPACE CREATIF/ ESPACE CALME/ JEUX DE SOCIETES OU AUTRE

18H20 RANGEMENT MATERIEL AVEC LES JEUNES

18H30 FIN DE L'ACCEUIL/ ECHANGES PARENTS

- Pendant les accueils du mardi et vendredi soir:

16h30-18h30 : Accueil libre avec une activité proposée en parallèle

B. Les modalités de vie

B.1 Les règles de vie au sein des accueils ados

Les règles de vie sont mises en place avec les jeunes par l'équipe d'animation chaque début d'année en Septembre et Janvier afin que les jeunes s'approprient les règles, les comprennent et les appliquent. Ces règles sont signées par les différentes parties signifiant leur engagement à les respecter. Une forme originale et artistique est réalisée par les jeunes et ensuite affichées en forme de chartes dans les espaces d'accueil de la sphère ados.

En cas de non-respect des règles de vie ou du règlement intérieur, l'équipe d'animation peut être contrainte de demander au jeune de quitter l'Espace jeunes (si celui-ci ne respecte pas les règles de vie votées et signées par tous les jeunes). Le responsable de la sphère ados contactera la famille si le cas se présente. L'équipe pédagogique décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration. Le règlement intérieur est revu chaque début d'année avec les jeunes et ceux-ci sont dans l'obligation de le signer et de le respecter.

B.2. Les rôles de l'équipe pédagogique

Le rôle du responsable jeunesse :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des jeunes
- Il organise un temps en équipe pour construire le projet pédagogique et est le garant de sa mise en œuvre auprès de son équipe et des jeunes
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'équipe d'animation : organisation, régulation et évaluation des animateurs.

- Il gère les relations avec les différents partenaires prestataires de service, partenaires.
- Il a en charge la gestion quotidienne de la structure : administrative (suivi des dossiers, TAM...) en lien avec le secrétariat, financière (gestion du budget) et matérielle (gestion du matériel)
- Il a un rôle de formation des animateurs, suivi et encadrement des stagiaires
- Il a un rôle de transmission d'un langage, d'attitudes, de comportements, faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre du rythme de la structure
- Il a un rôle de transmission des connaissances, faire acquérir des savoirs faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique
- Il a un rôle de transmission d'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Il associe les familles à la vie de la sphère ados: inscription, communication et organisation de moments conviviaux
- Il détermine les règles négociables et non négociables relatives au bon fonctionnement de la structure

A. Le rôle d'un animateur de la Sphère ados:

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des jeunes
- Il est à l'écoute des jeunes et répond à leurs demandes et sollicite leur participation
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas ou n'est pas possible (à risque)
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement et l'évaluation de celle-ci
- Il respecte les jeunes en tant qu'individu à part entière
- Il fait part au responsable de la structure des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes)
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités, aux sorties, à la vie quotidienne ...
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que de la réalisation des projets.
- Il aide les jeunes à formuler et réaliser leurs projets. C'est un meneur mais il sait encourager la prise d'initiative et de responsabilité.
- Ni copain, ni trop autoritaire, l'animateur est le garant des règles mises en place démocratiquement par le groupe. L'animateur est dynamique, motivant, joueur et imaginaire.

Envers les membres de l'équipe d'animation

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe et être à l'écoute de l'autre
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Il travaille en collaboration avec le responsable de la structure
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)
- Il se doit de montrer l'exemple

Envers les parents

- Il discute avec les parents, les informe sur le déroulement des projets

- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ des jeunes

B. Evaluation du projet. Critères et indicateurs

	Objectifs	Actions pédagogiques	Critères	indicateurs	évaluation
COMMENT SONT MIS EN ŒUVRE LES PRINCIPES DE MIXITE ET DE LAÏCITE?	Favoriser les échanges adolescent/adolescent, adultes/adolescent et adultes/adultes et la vie de groupe	<p>La mise en place d'activités de débat, de temps d'expression des jeunes.</p> <p>Des temps de bilan et de vie collective sont régulièrement mis en place au sein des groupes de jeunes</p> <p>La multiplication de discussions lors des temps de goûters, temps d'accueil du vendredi soir ou mercredi après midi (ex: goûters, informations, programme, actu...)</p>	<p>Les temps d'expression ont-ils été mis en place ?</p> <p>Les outils ou techniques utilisés permettent ils aux jeunes d'être à l'écoute des autres et de s'exprimer ?</p> <p>Les temps d'expression se passent-ils dans une atmosphère bienveillante ?</p> <p>Combien de jeunes étaient présents ? Combien se sont exprimé ?</p> <p>Combien de jeunes se sont inscrits sur l'outil de répartition de vie quotidienne au sein de la sphère ados ?</p>	<p>-Au moins un temps d'échange est mis en place par séance.</p> <p>-Chaque adhérent s'est exprimé au moins une fois lors de ces temps d'expression durant la période.</p> <p>-Lors des temps d'échange, tous les jeunes respectent le temps de parole de l'autre.</p> <p>-Chaque jeune s'est inscrit au moins 1 fois sur le tableau</p>	
	Sensibiliser les jeunes au respect des règles, instaurer un espace où tout le monde est à égalité quel que soit son âge son appartenance, son milieu socioculturel	La multiplication des temps de grands jeux/ épreuves collectives/ de coopération	<p>Combien de jeunes n'ont pas été fair play , n'ont pas respecté les règles?</p> <p>Combien de grands jeux ont été proposés à l'année ? sur les temps hors vacances ? et pendant les vacances ?</p>	<p>-Le nombre de jeune fair-play et respectant les règles a progressé durant l'année</p> <p>-Au moins un grand jeu, épreuve collective ou jeu de coopération est proposé à chaque période (vacances et hors vacances)</p>	
	Sensibiliser les jeunes sur l'égalité fille/garçon	<p>Mise en place de temps d'échange et de café débat sur les violences sexistes</p> <p>Mise en place d'un échéancier d'actions*</p>	<p>Les temps d'échanges ont-ils eu lieu ?</p> <p>Les jeunes se sont-ils exprimés ?</p> <p>Le comportement des jeunes a-t-il évolué ?</p> <p>Le calendrier des actions a-t-il été maintenu ?</p>	<p>-Au moins un temps d'échanges a été mis en place sur cette question</p> <p>-Au moins la moitié des jeunes jeunes se sont exprimés sur la thématique</p> <p>-Des changements notables ont eu lieu dans le comportement des jeunes par la suite</p> <p>-Toutes les actions prévues dans le calendrier ont été mise en place</p>	
	Veiller à la mixité (filles/garçons) et à l'hétérogénéité sociale dans tous les temps d'animation	<p>Diversifier les activités.</p> <p>Réflexion et aménagement des espaces avec les jeunes.</p> <p>Des temps de rencontres et d'échanges entre les différents espaces jeunes (temps de préparation et de bilan en commun entre les équipes des espaces</p>	<p>Les propositions d'animation sont-elles variées ?</p> <p>L'aménagement de l'espace a-t-il été réfléchi avec les jeunes ? Les envies des filles et des garçons ont-elles été prises en compte équitablement</p> <p>Combien de temps d'activités en commun sont mis en place par vacances ? Séjours mutualisés ? en péri scolaire ?</p>	<p>-Le groupe de jeunes fréquentant l'espace jeune est mixte en termes de fille et de garçon : plus du tiers des adhérent.es sont des filles</p> <p>-les espaces utilisés par les filles et les garçons sont équitables.</p> <p>-Le groupe de jeunes fréquentant l'espace jeune ne sont pas tous scolarisés au même collège.</p> <p>-Au moins une activité et/ou un séjour en commun avec un autre espace jeunes est mis en place par</p>	

		<p>jeunes, des temps d'animation en commun entre les adolescents des différentes structures)</p> <p>En amenant les jeunes à se retrouver et à se mélanger lors des différents temps de l'accueil : temps en commun...</p>	<p>Combien de fois nous avons reçu d'autres espaces jeunes ? La fréquence des temps de rencontre entre animateur de différents espaces jeunes.</p> <p>Les jeunes se retrouvent-ils autour d'une activité commune ? Des groupes dans le groupe se sont-ils formés ?</p>	<p>période. -au moins une rencontre entre animateurs de différents espaces jeunes par période est mise en place</p> <p>-Au moins un temps en commun est mis en place à chaque séance. -Aucun sous-groupe ne s'est formé lié au genre ou à la situation sociale ne s'est formé.</p>	
--	--	---	--	--	--

<p>COMMENT EST MISE EN ŒUVRE L'ACCESSIBILITE POUR TOUS AU SEIN DE NOTRE ESPACE JEUNES?</p>	<p>Veiller à l'accessibilité pour tous les adolescents aux activités de loisirs éducatifs et à leur mobilité</p>	<p>Prise en compte des capacités de chacun dans la mise en place des activités.</p> <p>Mise en place d'activités qui font appel à des capacités différentes</p> <p>Mise en place d'un tarif annuel peu onéreux pour l'accès aux activités périscolaires</p> <p>Proposer un paiement échelonné aux familles en difficultés financière</p> <p>Mise en place de navette reliant l'espace jeune de Sommières et de Congénies</p> <p>Proposition d'action extérieure sur d'autres communes de la communauté de communes du pays de Sommières et sur le quartier de l'Arnède.</p> <p>Mise en place d'une information sur la possibilité d'accueil de personnes porteuses de handicap</p>	<p>Est-ce que tous les jeunes ont pu s'épanouir et trouver leur place durant l'activité ? (outil de bilan animé auprès des jeunes à la suite de l'activité)</p> <p>Combien de jeunes ont des difficultés à régler l'adhésion à l'année ?</p> <p>Combien de familles ont bénéficié du paiement échelonné (en moyenne %)</p> <p>Combien de jeunes utilisent la navette ? (en moyenne %)</p> <p>Combien de propositions extérieures sont proposées par période de vacances ?</p> <p>Y'a t'il des jeunes participants aux actions de la commune concernée et combien ?</p> <p>Combien de jeunes habitant sur des communes autres que Sommières et Congénies participent à nos actions</p> <p>L'information est-elle visible ?</p>	<p>-Plus de la moitié des jeunes ont rempli positivement l'outil de bilan</p> <p>-Le planning proposé est constitué au moins 3 activités faisant appel à des capacités différentes.</p> <p>-Moins de 5 jeunes ont des difficultés à payer l'adhésion à l'année.</p> <p>-Tous les jeunes ayant des difficultés à régler l'adhésion ont bénéficié d'un échelonnement des paiements</p> <p>-Au moins 2 jeunes utilisent la navette mis en place</p> <p>-Au moins 2 actions par vacances sont proposées sur les communes de la CCPS hors Sommières et sur le quartier de l'arnède.</p> <p>-Au moins le tiers des participants est domicilié sur la commune/quartier concerné(e)</p> <p>-Au moins 1 jeunes par communes de la CCPS fréquente nos actions jeunesse</p> <p>-Un affichage est présent dans les espaces jeunes</p> <p>- Un affichage est présent au secrétariat</p>	
--	---	--	--	--	--

COMMENT LE PRINCIPE DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS EST PRIS EN COMPTE DANS L'ESPACE JEUNES ET DANS SON FONCTIONNEMENT?	Donner son avis et pouvoir agir concrètement sur l'ensemble des projets (animation, vie quotidienne, pique-nique, gouter et fonctionnement).	Mise en place de temps de parole, temps de bilan Les adolescents pourront se réunir pour proposer leurs idées et leurs envies	Combien de jeunes ont donné des idées d'activité ? Comment et/ou à travers de quel outils les jeunes ont pu trouver un consensus. Combien de jeunes ont pu s'exprimer pendant les temps d'animation	-La majorité des jeunes ont pu s'exprimer -Tous les jeunes ont pu donner leurs idées.	
	Favoriser la construction de projets par les jeunes	Prise en compte des idées des jeunes dans la construction du programme d'animation. Être attentif et repérer les envies des jeunes afin de les accompagner dans la concrétisation de leur projet Associer les jeunes à la construction d'un séjour	Combien d'idées d'activités de jeunes ont été mises en place et lesquelles (sport, sortie, culturel...). Combien de projet a vu le jour, des actions d'autofinancement ont été mis en place pour concrétiser le projet ? Les jeunes ont participé aux prises de décisions concernant le séjour Les jeunes se sont organisés en petits groupes pour organiser le séjour.	A chaque période, au moins une idée d'activité des jeunes a été intégrée dans la programmation Au moins un projet de jeunes a pu être mis en place sur l'année. Au moins une action d'autofinancement a été mis en place pour financer une activité ou un projet de jeune. -Des temps de concertation avec les jeunes ont été mis en place en amont du séjour -Au moins la moitié des jeunes participant au séjour ont pu participer à l'élaboration des menus ou au choix des activités. - Les jeunes se sont répartis en plusieurs groupes pour organiser le séjour (communication, vie quotidienne, menu, activité...)	
	Sensibiliser les jeunes à la convention internationale des droits des enfants et leur permettre de s'exprimer à travers différents supports artistiques	Mise en place d'action : fresque sur les droits de l'enfant, atelier écriture, création d'une BD...	Les jeunes sont sensibilisés aux droits des enfants Les jeunes se sont exprimés sur un support artistique	-Les jeunes connaissent au moins 4 droits. -Chaque jeune a participé à une création artistique	

COMMENT SONT ASSOCIES LES PARENTS A LA VIE DE L'ESPACE JEUNES ET A SON FONCTIONNEMENT?	Permettre l'échange et la communication du projet	<p>Organisation de réunions d'information à destination des familles en juin avant l'été et en début d'année.</p> <p>Mise en place d'un stand en début d'année scolaire sur la fête des associations afin d'informer les familles</p> <p>Se rendre disponible pour rencontrer les nouvelles familles qui le souhaitent (visite des locaux, présentation des organisations...)</p> <p>Mise en place de moyens de communication (affichage, site internet, réseaux sociaux, secrétariat) en direction des parents sur la vie du centre (fonctionnement, équipe, projets d'animations...)</p>	<p>Les réunions ont bien eu lieu ? Combien de familles ont participé aux réunions d'informations ?</p> <p>Un animateur de la sphère ados a-t-il été présent à la matinée des associations Combien de familles se sont renseignés sur la sphère ados ? Combien ont pris la fiche d'inscription ? Combien se sont inscrits ?</p> <p>Combien ai-je reçu d'appels téléphoniques pour des informations sur le fonctionnement de la sphère ados ?</p> <p>Les moyens de communications mis en place sont-ils efficaces ? Combien de familles nous ont fait des retours sur la vie de la sphère ados ? sur chaque action ? Projet ? Séjours ?</p>	<p>-Au moins une réunion a été mise en place -Au moins 10 familles ont participé -Au moins 5 nouvelles familles ont participé -Un animateur de la sphère ados était présent à la matinée des associations -Au moins 5 nouvelles familles se sont renseignées -Au moins 5 nouvelles familles ont pris la fiche d'inscription -Au moins 2 jeunes se sont inscrits</p> <p>-Au moins 5 nouvelles familles sur l'année ont appelé pour prendre rendez-vous ou pour prendre des renseignements sur la sphère ados</p> <p>Un panneau d'information est mis en place devant les accueils et est alimenté. -Le site internet est régulièrement mis à jour -Les actualités de la sphère ados sont visibles sur internet -Au moins 1 post Facebook est posté tous les 15 jours -Au moins une famille par période nous a fait un retour suite à l'information</p>	
	Mettre en avant notre action éducative	<p>Valorisation des projets et actions des jeunes à destination des familles</p> <p>Valorisation des séjours avec diffusions vidéo et diaporama photo</p>	<p>Des espaces de valorisation sont mis en place : soirée valo, post Facebook Combien de familles ont participé à des temps de valorisation ?</p> <p>Les familles ont échangé avec l'équipe d'animation durant le temps à la fin des réunions.</p>	<p>-1 temps de valorisation des séjours est mis systématiquement en place avec les familles - Au moins la moitié des familles des jeunes concernés ont été présentes - Au moins la moitié des familles présentes ont eu un temps d'échange avec les animateurs - Au moins 1 post facebook est fait pendant les vacances ou sur les séjours</p>	
	Instaurer une relation de confiance et de partage avec les familles	Mise en place d'outils de transmission entre l'équipe d'animation et la famille (outil fiche de route, plaquette d'information de l'accueil, flyer, trousseau...)	Les parents ont pris l'information via les différents outils proposés ? Et Lesquels ?	<p>-Les outils de transmission sont mis en place. -Les familles ont les informations dans les temps -Les jeunes ne se trompent plus de</p>	

		<p>Mise en place de temps d'accueil de qualité pendant les vacances</p> <p>Mise en place de temps d'animation partagées parents/jeunes/ équipe d'animation « spéciale porte ouverte</p>	<p>Les parents ont pu échanger avec l'équipe d'animation en fin d'activité.</p>	<p>lieux de RDV et amènent les affaires demandées.</p> <p>-Toutes les familles présentes à l'accueil ont pu échanger avec les animateurs</p> <p>-Au moins 2 temps partagés parents/enfants ont été mis en place dans l'année</p> <p>-Au moins une porte ouverte est organisée dans l'année</p>	
<p>EN QUOI L'ESPACE JEUNES PARTICIPE AU DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT ?</p>	<p>Sensibiliser et Informer les parents sur cet axe pédagogique afin qu'ils accompagnent au mieux leurs enfants à développer leur autonomie</p>	<p>Mise en place d'une réunion d'information en Janvier 2022 pour les familles</p> <p>Accompagner les parents sur cet axe pédagogique et repérer les parents en difficultés afin de permettre aux jeunes d'être plus responsable et de veiller à leur bien-être.</p> <p>Associer les parents à la posture d'accompagnateur de l'autonomie (laisser les jeunes prendre l'information par lui-même, appeler par téléphone l'équipe d'animation pour s'informer sur la programmation, horaire d'ouverture, informations divers...)</p>	<p>Les familles ont pu être informées et comprendre le fonctionnement de la sphère ados ?</p> <p>Les parents ont-ils une posture d'accompagnateur de l'autonomie ?</p>	<p>-Une réunion d'information a été mise en place en janvier</p> <p>-Au moins la moitié des familles des adhérents de la sphère ados étaient présentes</p> <p>-Des temps de rencontre individuel sont mis en place avec les familles qui sont en difficulté sur cette question</p> <p>-Plus de la moitié des jeunes se renseignent directement auprès de l'équipe d'animation</p>	-
	<p>L'animateur/trice à un rôle d'accompagnateur, l'équipe d'animation doit être sensibilisée sur la posture facilitante au développement de l'autonomie.</p>	<p>Temps de sensibilisation avec l'équipe d'animation sur la définition commune du développement de l'autonomie, sur les enjeux et sur le rôle et la posture de l'animateur afin de faciliter ce développement</p> <p>Définir en équipe d'animation les organisations et les outils à mettre en place pour favoriser l'autonomie des jeunes.</p> <p>Mettre en place des réunions d'évaluations sur ces questions</p>	<p>Les animateurs ont compris les enjeux de cet axe pédagogique</p> <p>Des outils et des organisations communes sont mis en place pour favoriser l'autonomie des jeunes</p> <p>Des réunions d'évaluation ont été mis en place</p>	<p>-Les animateurs ont une conception commune de l'autonomie.</p> <p>-La posture de chaque animateur/trice est en adéquation avec l'objectif pédagogique.</p> <p>-L'équipe d'animation met en œuvre des outils pédagogiques et des organisations favorisant l'autonomie.</p> <p>-Tous les animateurs se sont appropriés et font vivre les outils mis en place</p>	

	Permettre au jeune de faire par lui-même	<p>Créer et faire vivre des outils d'informations à destination des jeunes dans chaque lieu d'accueil (Sommières et Congénies) :</p> <p>Mettre en place un panneau d'information à disposition des jeunes animés par un animateur puis par les jeunes. Le panneau est constitué de programme d'activités, fiches d'inscriptions sorties limitants le nombre de places, et un planning de tâches quotidiennes (nettoyage vaisselles, nettoyage de la salle, rangement...</p> <p>Ritualiser les temps d'informations.</p> <p>Créer des outils numériques d'échange avec les jeunes (groupe WhatsApp spécial jeunes) avec un cadre et des règles sur la communication afin de faciliter les échanges animateur/trices-Jeunes et jeunes-Animateurs/trice.</p> <p>Aménager les espaces avec les jeunes.</p> <p>Créer des outils avec les jeunes (mur d'expressions ou autres).</p>	<p>Les jeunes ont pu s'approprier les outils ?</p> <p>Les jeunes s'informent d'eux même ?</p> <p>La participation aux tâches quotidiennes et plus fluides ?</p> <p>Les temps animés par l'équipe d'animation sont ritualisés ?</p> <p>Les jeunes utilisent-ils le groupe pour s'informer, pour échanger ?</p> <p>L'aménagement de l'espace est adapté au développement de l'autonomie ?</p>	<p>-L'équipe d'animation évalue et améliore le fonctionnement.</p> <p>-Tous les jeunes utilisent le tableau d'information pour s'informer</p> <p>-Les jeunes s'inscrivent directement sur le tableau pour les animations</p> <p>-Les jeunes s'inscrivent d'eux même pour les tâches quotidiennes</p> <p>-Les jeunes animent le tableau d'information</p> <p>-L'animation du tableau d'information est ritualisé.</p> <p>-Plus de la moitié des jeunes sont sur le groupe what's app</p> <p>-Plus de la moitié communique via cet outil</p> <p>-Tous les jeunes respectent le cadre du chat sur what's app</p> <p>-Les jeunes ont participé à l'aménagement de l'espace</p> <p>-Le matériel est accessible</p> <p>-Les règles d'utilisation du matériel sont claires et affichées</p>	
EN QUOI L'ESPACE JEUNES PARTICIPE D'UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?	Sensibiliser les jeunes à la protection de leur environnement quotidien.	<p>Sensibiliser les jeunes au tri sélectif</p> <p>Mise à disposition de poubelles de tri dans chaque espace jeunes</p> <p>Mise en place d'activités liées à la découverte du patrimoine local</p>	<p>Le tri est-il mis en place dans chaque accueil de la sphère ados (Sommières et Congénies). Le tri est-il respecté ?</p> <p>L'équipe d'animation est-elle informée ?</p> <p>Des activités en lien avec le patrimoine local sont-elles mises en place ?</p>	<p>-Les poubelles de tri avec affichage sont mis en place dans chaque accueil</p> <p>-Le tri est respecté par les animateurs et les jeunes</p> <p>-Au moins une activité par période est liée à la découverte du patrimoine local</p> <p>-Les jeunes ont découvert au moins un nouveau lieu, ou une nouvelle</p>	

				spécialité locale	
	Sensibiliser les jeunes à la mobilité à vélo	Mise en place d'activités mise en place sur les vacances d'été (savoir rouler à vélo) Séjour à vélo pour les vacances d'avril 2022 Atelier de sensibilisation et d'initiation sur la mobilité à vélo dans le collège de Sommières Atelier customisation de vélo les mercredis en janvier 2022 sphère ados.	Les activités prévues ont-elles eu lieu ? Les jeunes utilisent-ils plus leur vélo au quotidien ?	-Au moins 2 activités autour du vélo ont été mises en place. -Les jeunes ont appris à mieux rouler à vélo -Les jeunes se déplacent dans leur commune à vélo -Les jeunes viennent à vélo à la sphère ados	
	Préservation des ressources	Solliciter les familles sur des dons qui peuvent être faits à la sphère ados Aménager l'espace extérieur avec du matériel du bois de récupération (construction de jardinière, bancs tables...) Entretien des jardinières avec les jeunes	Les parents ont-ils fait des dons à la sphère ados ? De nouvelles constructions ont vu le jour pour aménager l'espace extérieur	-Au moins un don a été fait par les familles -Au moins une nouvelle construction a été faite sur l'année pour aménager l'espace extérieur -Les jeunes se sont appropriés les jardinières et les entretiennent sans l'intervention de l'animateur	
	Sensibiliser à l'équilibre alimentaire et aux consommations en circuit court	Permettre aux jeunes de bénéficier d'un repas équilibré le mercredi midi en s'inscrivant au resto'jeunes. Développer des partenariats avec des producteurs locaux pour les collations Elaborer les menus des séjours en prenant en compte l'équilibre alimentaire et les circuits courts et associer les jeunes à cette réflexion.	Les jeunes utilisent-ils le resto jeunes ? Des partenariats ont-ils été créés notamment pendant les vacances scolaires ? Les menus des séjours ont été créés avec les jeunes en prenant en compte l'équilibre alimentaire et les circuits courts	-Au moins la moitié des jeunes qui ne mangent pas chez eux à midi utilisent le resto jeunes -Des fruits sont régulièrement proposés pendant les vacances scolaires -Les menus des séjours sont équilibrés -L'achat de fruits et légumes frais et/ou locaux sont favorisés pour les repas des séjours.	

C. Modalités d'évaluation

Des temps de bilan avec les jeunes seront mis en place de manière régulière, l'utilisation de supports pédagogiques et ludiques sera recommandée.

Des temps de bilans entre le responsable jeunesse et les animateurs sont mis en place une fois par période

1 fois par semaine, une réunion est mise en place avec les animateurs permanents pour faire un point sur l'évolution des projets.

CONCLUSION

Le projet pédagogique, au service de...

- *La formation des animateurs : outil de réflexion, de sensibilisation à l'action éducative, de propositions, d'expression, de choix éducatifs et pédagogiques, de responsabilisation, d'explicitation de choix, d'attitudes,...*
- *La communication : avec les parents, l'organisateur, l'administration, la presse, les autorités, ...*
- *La sécurité : préparation effective, réflexion en amont de l'action, ...*
- *La cohérence de l'équipe : négociation, explication, prise en compte de la parole de tous, référence commune*

